



Communiqué de presse du 18 septembre 2013

Muet, aveugle et... sourd ?

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) reste toujours muet à nos demandes répétées de nommer les 14 enseignants restants sur les 26 reconnus aptes à l'unanimité par le Conseil National des Universités à un poste de Maître de conférences associé de Médecine Générale.

Le 16 septembre, le MESR a publié un communiqué appelé « Renforcement de l'attractivité des études de médecine générale ». Il déclarait : « *En 2012, 7313 étudiants ont été affectés à un poste d'interne, soit deux fois plus qu'en 2004, et 372 de plus qu'en 2011* »

Si le SNEMG se réjouit de voir que les futurs internes choisissent la spécialité Médecine Générale chaque année un peu plus, il ne comprend pas comment le MESR peut rester aveugle à cette flagrante évidence : un nombre plus important d'internes à former nécessite un nombre plus important de Maîtres de Stages des Universités pour les former en ambulatoire ainsi qu'un nombre plus important d'enseignants de Médecine Générale pour les encadrer. A moins qu'il ne faille tirer un trait sur la qualité de leur formation ?

Des voix s'élèvent chaque jour plus nombreuses pour réclamer une Filière Universitaire de Médecine Générale digne de ce nom. Combien de temps encore le MESR restera-t-il sourd ?

Le SNEMG exige :

**Des moyens pour recruter, former et encadrer les Maîtres de Stages des Universités,
La nomination de la totalité des 26 enseignants de médecine générale reconnus aptes par le Conseil National des Universités,
La création des conditions nécessaires au développement du clinicat de médecine générale avec la création d'un statut intermédiaire entre Chef de Clinique des Universités et Maître de Conférences des Universités.**

La formation des futurs spécialistes en Médecine Générale, et au-delà, la garantie de l'accès de soins de qualité partout en France sont à ce prix.

Pour le bureau du SNEMG
Dr Matthieu Calafiore, Président